

Des aides concrètes pour les PME avides d'économies

Charles Weinmann, administrateur de « Weinmann-Energies SA » :
Assainissement énergétiques des bâtiments : une Chance pour les PME ?

L'objectif d'une société à 2000 watts passe inévitablement par l'assainissement énergétique des bâtiments. Ce n'est pas Charles Weinmann, administrateur de la société Weinmann Energies, qui dira le contraire. Chef de projet et consultant, Charles Weinmann a présenté les différentes mesures mises à disposition des propriétaires et des PME pour les inciter à assainir leurs bâtiments. Parmi ceux-ci, il y a notamment le Certificat énergétique cantonal du bâtiment (CECB) qui permet d'établir une fiche indicative des besoins énergétiques d'un bâtiment ; le Programme Bâtiments au niveau fédéral qui met 300 millions de francs par an à disposition des propriétaires ; les diverses subsides mis à disposition par les cantons ; le modèle PME de l'Agence de l'énergie pour l'économie, qui conseille les PME pour leur offrir une efficacité énergétique durable. « L'assainissement énergétique des bâtiments présente autant une chance pour les PME propriétaires de bâtiments que pour les PME prestataires de services », relève Charles Weinmann. Un investissement qui devrait être amorti en moins de sept ans, d'après les calculs du scientifique. Sans oublier les économies qui peuvent être réalisées sur le long terme.

Laetitia Bongard